



MERVILLE

ACTUALITES

N° 153
Juin 2009

**Une réussite
totale
pour le vide-grenier**



Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeurs-pompiers de Grenade 05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 3081

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end

vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 95

Service Enfance & Jeunesse :

Directeur : Nicolas LAMOUR

• **Centre de Loisirs : 05 34 52 80 33**

- **Enfance :** Virginie REVEL

(merville.enfance@yahoo.fr)

- **Animation Sport :** Marc Soula

(merville.sports_animation@yahoo.fr)

• **Jeunesse**

(Espace Jouvion) : 05-62-13-40-96

Permanences le lundi de 16 h 00 à 18 h 30

(hors vacances scolaires)

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M^{lle} Pascale RAMPAZZO) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 63 74

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistant social

• Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes

Services techniques 05 61 82 63 74

Services administratifs 05 61 82 85 55

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Adresse internet :

mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal :

ccas.mairiemerville31@orange.fr

Edito

Libre administration des communes Mythe ou réalité ?

Les communes bénéficient d'un principe de libre administration et de la clause générale des compétences.

Cela signifie que le conseil municipal peut décider d'intervenir sur des domaines aussi variés que l'évolution de la voirie, la mise en place d'une politique de jeunesse, l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, l'encouragement au développement économique...

Cette libre administration permet d'autre part au conseil municipal de voter les taux de la fiscalité locale pour financer les décisions d'action qui ont été prises.

Ce bel équilibre était jusqu'à ce jour garanti par un pacte de stabilité avec l'Etat, qui garantissait des ressources stables d'une année sur l'autre, ajustées sur l'inflation et sur l'augmentation des prix.

Le jeu de « passe passe », lié au recensement nous prive, non seulement de 52 546 euros de la DGF (Dotation Globale de Financement) mais occasionne en plus une baisse drastique de la DNP (Dotation Nationale de Péréquation).

L'ensemble représente près de 130 000 euros de perte de recettes.

Dur d'équilibrer un budget dans ces conditions !

Mais l'Etat, tout en se désengageant, n'abandonne pas pour autant son pouvoir de tutelle, en disant aux collectivités locales « faites des économies car vous dépensez trop ! et investissez davantage car il faut absolument maintenir l'activité dont notre pays a besoin dans cette période de crise ».

Comprenez qui pourra !

Afin de pallier ces mauvais coups portés par l'Etat aux finances locales, le conseil municipal a décidé de différer certains investissements et de limiter l'accroissement de la fiscalité locale à un taux moyen de 3,15 %.

Ce budget 2009 nous permettra de maintenir le niveau de qualité de vie et de service que nos concitoyens attendent. ■

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

INFO

Elections Européennes

Le dimanche 7 juin 2009

**Salle Polyvalente de Merville
(près du stade)**

**Les bureaux de vote
au nombre de 3
seront ouverts de :
8 heures à 18 heures**



ETAT CIVIL

Naissances

SIVET Léance le 23/04

CAMACHO ALMEIDA Camille
le 28/04

RAYNAUD Mathéo le 02/05

PAGES Léon le 03/05

Mariages

VIGNERON Emmanuel et

LAPIERRE Marie-Line le 02/05

GUILLAUMES Christophe et

MORERE Marie le 09/05

GUERCHAS Romuald et

TEYSSONNIERES Axelle le 09/05

Décès

PEREZ Chantal le 30/04

à l'âge de 55 ans ■

Les premières visites à la **Maison Joseph Bon**



M. RADEPONT, directeur de Promologis
et Mme ROUZEAUD, marraine du projet, félicitée par M. le Maire Fernand BENTANAX.

Mardi 28 avril, M. Fernand BENTANAX, Maire de Merville, Mme ROUZEAUD, marraine du projet « Joseph BON », M. RADEPONT, Directeur de Promologis, M. POPOV, architecte, quelques élus mervillois et de membres du CCAS ont eu l'honneur de visiter en avant première le logement témoin. Ce projet porté depuis plus de 12 ans par les membres successifs du CCAS (Centre

Communal d'Action Sociale) et du Conseil Municipal aboutira avant la fin de l'année. Onze logements (4 T3, 7 T2) seront ainsi livrés pour le mois de novembre en même temps qu'une salle de réunion municipale et une salle de restauration destinée à nos aînés. Cet espace permettra à nos retraités de venir prendre des repas et de passer d'agréables moments en toute convivialité. Dans le même programme,

le presbytère entièrement rénové permettra de loger des familles dans 2 appartements T5. L'ensemble de cette opération, mitoyenne du jardin public du bois de Bayler, permettra aux résidents de vivre au cœur du village dans un quartier nouvellement créé et aménagé en fonction des attentes des futurs résidents. ■



Insertion dans le site

Agenda

DIMANCHE 31 MAI

Salon arts et créations
10 h à 20 h : Salle polyvalente

DU 1^{er} AU 7 JUIN

Bouge ton territoire
Communauté de Communes

MARDI 2 JUIN

Réunion publique Agenda 21
20 h 30 : Salle polyvalente

MERCREDI 3 JUIN

Apéro culturel "Cuba Hoy"
19 h 30 à 21 h : Espace Jouvion

JEUDI 4 JUIN

Tournoi officiel de pétanque
14 heures

VENDREDI 5 JUIN

Fête du tennis
Salle polyvalente

A. G. de l'ACCA

20 h 45 : Salle de la mairie

SAMEDI 6 JUIN

Moto club : Rallye adulte
Salle de la mairie

Fête du hand :

Dernier match officiel

19 h 00 : Salle polyvalente

Ball trap de l'ACCA

Château de Guinot

DIMANCHE 7 JUIN

Elections européennes
8 h à 18 h : Salle polyvalente

MARDI 9 JUIN

Kermesse

Ecole maternelle

SAMEDI 13 JUIN

Spectacle de fin d'année
du cirque

Après-midi : Salle polyvalente

Spectacle par le

théâtre du foyer rural

21 heures : Salle polyvalente

LUNDI 15 JUIN

Réunion publique

"Rue de Rambeau"

19 heures : Salle du 3^e âge

MARDI 16 JUIN

Kermesse

Ecole élémentaire

VENDREDI 19 JUIN

Spectacle de cabaret

du foyer rural

20 h 30 : Salle polyvalente

Election du Conseil Municipal

des Enfants et des Jeunes

Salle polyvalente

SAMEDI 20 JUIN

Moto club : Rallye jeune

Salle du 3^e âge

Gala de fin d'année de

Top Forms et Amalgam

20 h 30 : Salle polyvalente

DIMANCHE 21 JUIN

Fête de la musique

En soirée au village

VENDREDI 26 JUIN

A.G. des randonneurs

21 heures : Salle de la mairie

Spectacle de fin d'année

de l'école de musique

Salle polyvalente

SAMEDI 27 JUIN

Fais bouger tes idées à Merville

et feu de la Saint-Jean

Avec l'association des commerçants

et Amalgam - Place du village

A partir de 14 heures

Place de la République

Investiture du Conseil Municipal

des Jeunes et des Enfants

10 h 30 : Mairie

JEUDI 2 JUILLET

Apéritif culturel

"Témoins d'ailleurs"

19 h 30 : Espace Jouvion

VENDREDI 3 JUILLET

Conseil Municipal

21 heures : Salle du conseil

TOUS LES MERCREDIS MATIN

Marché de plein-vent

Conseil municipal* du 27 mars 2009

FINANCES

• Budget primitif 2009.

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu lors de la séance du Conseil Municipal du 21 mars 2009.

Il propose de commencer par les budgets Assainissement collectif et Assainissement non collectif.

M. Bernard TAGNERES, maire adjoint chargé des finances, les présente successivement.

• Assainissement collectif.

- Approbation du Compte Administratif à l'unanimité.

- Approbation du Compte de Gestion du Receveur à l'unanimité.

- Affectation des résultats adoptée à l'unanimité.

- BP 2009 adopté à l'unanimité.

- M. Bernard TAGNERES présente ensuite les tarifs du service Assainissement applicables à partir du 1er juin 2009 (voir budget) :

Le Conseil Municipal approuve les tarifs du Service Assainissement applicables à partir du 1er juin 2009.

• Assainissement non collectif.

- Approbation du Compte Administratif à l'unanimité.

- Approbation du Compte de Gestion du Receveur à l'unanimité.

- Affectation des résultats adoptée à l'unanimité.

- BP 2009 adopté à l'unanimité.

- M. Bernard TAGNERES présente ensuite les tarifs du SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) applicables à partir du 1er avril 2009 (tarifs SDEA + 8% de frais de gestion) (voir article sur le budget) :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs du SPANC applicables à partir du 1er avril 2009.

• Budget Commune.

- Approbation du Compte Administratif à la majorité, 1 abstention.

- Approbation du Compte de Gestion du Receveur à la majorité, 1 abstention.

- Affectation des résultats adoptée à l'unanimité.

M. le Maire propose qu'avant de passer à la présentation puis au vote du BP 2009, l'Assemblée délibère sur une demande de dispense d'inscription des intérêts courus non échus au budget primitif 2009.

Il rappelle à l'Assemblée sa délibération du 11 avril 2008 décidant de ne pas inscrire les Intérêts Courus Non Echus sur le Budget Primitif 2008 en raison de la non réalisation d'emprunts en 2007 par la commune.

Il propose de renouveler cette opération pour le Budget Primitif 2009, les Intérêts Courus Non Echus se portant à 87 025 €.

Cette demande se justifie par le fait que la commune n'a pas contracté d'emprunt en 2008 et que les dotations de l'Etat pour 2009 ont diminué globalement de 128 482 €.

En effet, en raison du réajustement de la population légale de la commune à 3 707 habitants issue du recensement général 2006 en lieu et place du chiffre de 4 673 habitants issu du recensement complémentaire d'octobre 2006, la Dotation Globale de Fonctionnement a diminué de 43 068 € la Dotation de Solidarité Rurale a diminué de 6 558 € et la Dotation nationale de Péréquation a diminué de 78 856 €.

L'Assemblée doit délibérer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de ne pas inscrire le montant des Intérêts Courus Non Echus (soit 87 025 €) au Budget Primitif 2009.

Vient ensuite la présentation du BP (Budget Primitif) par M. Bernard TAGNERES.

Un débat s'ensuit sur les prestations proposées par la com-

mune. M. Gilles MARTIN estime qu'une augmentation des services engendre nécessairement une augmentation des dépenses qui peut être compensée soit par une augmentation des impôts locaux, soit par une augmentation des tarifs.

Les dotations de l'Etat ont, cette année, diminué de près de 130 000 € ce qui nécessiterait dans l'absolu un accroissement de 15 % des impôts locaux. Cette solution n'étant pas envisageable, il faut néanmoins agir sur le levier fiscal mais bien déterminer sur quel taux on agit. Un travail doit être mené en parallèle sur les tarifs et les quotients familiaux appliqués.

La question posée et récurrente est celle de l'opportunité de solliciter soit le contribuable, soit l'usager.

Après débat :

- Les subventions sont votées à la majorité moins 2 abstentions.

- Les taux de la fiscalité directe locale sont déterminés tels que :

- Taxe d'Habitation :

15,38 %

- Taxe sur le Foncier Bâti :

16,64 %

- Taxe sur le Foncier Non

Bâti : 96,99 %

Ces taux sont votés à la majorité moins 3 abstentions.

- Les tarifs des services publics et des droits de place sont adoptés (voir article budget)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs des services publics et des droits de place ci-dessus énoncés.

Sont ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal les tarifs des métiers forains et des caravanes pour la Fête Locale 2009.

Ces tarifs se décomposent de la manière suivante :

Catégorie A : Boutiques	A 1 : Confiserie		2,93 € / m ²
	A 2 : Cascades, grues, boutiques	0 à 20 m ²	3,29 € / m ²
		20 m ² supp.	1,54 € / m ²
		Au-delà	0,51 € / m ²
Catégorie B	Gros métiers		0,62 € / m ²
Catégorie C	Petits manèges		1,18 € / m ²
Catégorie D	Zone bleue		1,03 € / m ²
Caravanes			10 € / sem.

Ce tarif s'entend hors branchements électriques. Le stationnement sera autorisé uniquement pour la semaine de la Fête Locale et les caravanes devront être directement liées à un métier présent sur la Fête Locale.

Après Avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Approuve les tarifs des métiers forains et des caravanes pour la Fête Locale 2009.

L'ensemble des décisions nécessaires au vote du Budget Primitif 2009 ayant été adoptées, le BP 2009 est soumis au vote de l'Assemblée et adopté à l'unanimité.

- Mise en place d'une ligne de trésorerie sur le BP communal.

M. le Maire informe l'Assemblée qu'une consultation est en cours sur la mise en place d'une ligne de trésorerie de 300 000 € auprès du Crédit Agricole, de DEXIA et de la Caisse d'Epargne.

La proposition du Crédit Agricole est la meilleure. Reste toutefois à négocier un meilleur taux que celui proposé.

M. le Maire propose d'opter pour la proposition du Crédit Agricole qui reste à finaliser.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la mise en place d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 300 000 €.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- **Convention entre la Commune et la Communauté de Communes de Save et Garonne pour la mise en œuvre d'un fonds de concours finançant le pool 2009/2010.**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de passer une convention avec la Communauté de Communes Save et Garonne afin d'instituer un fonds de concours permettant de trouver de nouvelles sources de financement pour la mise en œuvre du « pool routier » sur les voies communales.

Cette convention est souscrite pour la durée du « pool routier » 2009-2010, à savoir 2 ans. La part de financement communale imputée à Merville s'élève à 74 310,74 € telle que décrite dans la convention jointe en annexe de la délibération.

M. le Maire sollicite l'approbation de l'Assemblée pour la création du fonds de concours et le montant de la participation de la commune à hauteur de 74 310,74 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Approuve la création d'un fonds de concours permettant de participer au financement du « pool routier » 2009-2010, à hauteur de 74 310,74 €

• Désignation d'un délégué suppléant à la Communauté de Communes de Save et Garonne.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'en raison de la démission de M. Jamel BEN ISMAIL, conseiller municipal et délégué suppléant à la Communauté de Communes Save et Garonne, il convient de désigner un nouveau délégué suppléant.

Après avoir procédé à l'élection, à l'unanimité :

M. Guy GENDRE est désigné délégué suppléant à la Communauté de Communes Save et Garonne en remplacement de M. Jamel BEN ISMAIL.

• Délégation du Maire pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres d'un montant inférieurs au seuil de 20 000 €

M. le Maire informe l'Assemblée qu'en raison de la modification au 01/01/2009 du seuil au-delà duquel la conclusion d'un marché régi par le Nouveau Code des Marchés Publics est obligatoire, il convient de donner délégation au Maire afin qu'il puisse conclure des marchés d'un montant inférieur au seuil de 20 000 €.

Il est rappelé que ce seuil est passé de 4 000 € à 20 000 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
Donne délégation au Maire pour conclure les marchés

d'un montant inférieur à 20 000 €.

URBANISME

• Baptême de la zone d'activités.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la zone d'activités de Merville est couramment appelée depuis sa création « ZAC de Pedaouco ». C'est cette dénomination qui est portée sur les panneaux directionnels.

Cependant, sur de nombreux documents officiels, la ZAC est dénommée « ZAC de la Patte d'Oie », ce qui induit de nombreux visiteurs, et notamment des entreprises, en erreur.

Afin de faciliter l'accès à la zone d'activités, M. le Maire propose de la baptiser officiellement « ZAC de la Patte d'Oie », ce qui permettra au Conseil Général de changer les panneaux directionnels.

Le Conseil Municipal, avec 9 voix contre et 1 abstention :

- Décide de baptiser la zone d'activités de la commune « ZAC de la Patte d'Oie ».
- Demande au Conseil Général de bien vouloir modifier les panneaux directionnels avec cette nouvelle dénomination.

• Acquisition d'une parcelle Chemin des Mourlanes.

Mme Patricia POUTREL rappelle à l'Assemblée sa délibération du 14 novembre 2008 approuvant l'acquisition d'un terrain de 89 m² à 65 €/m², soit 5 785 € dans le cadre des travaux d'urbanisation sur le secteur Mourlanes/Guinot/Saint Jean.

L'ensemble des formalités ayant été accompli, il convient d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition de cette parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Autorise M. le Maire à signer l'acte authentique et l'ensemble des documents afférents pour l'acquisition d'une parcelle de 89 m² auprès de M. BALY pour un montant total de 5 785 €.

TRAVAUX AMÉNAGEMENT

• S.D.E.H.G. – Remplacement de deux projecteurs sur la façade

du Presbytère et déplacement du coffret de commande.

M. JF HACHE informe l'Assemblée que dans le cadre de ses compétences statutaires, le SDEHG a étudié les travaux suivants :

- Dépose des deux projecteurs existants sur la façade du Presbytère (à restituer à la Mairie) et du coffret contenant l'appareillage.
- Fourniture et pose de deux projecteurs neufs avec appareillage incorporé, équipés de sources blanches 150 Watts iodure métallique CD MT.

Le coût total de ce projet est estimé à 2 183 €. M. HACHE précise que le SDEHG serait attributaire du FCTVA et solliciterait du Conseil Général la subvention la plus élevée possible.

Compte tenu de la participation du SDEHG sur le montant restant à la charge de la commune après déduction de cette subvention, la contribution de la commune serait au plus égale à 633 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet et décide de demander l'inscription de cette opération sur les crédits du SDEHG.
- Après inscription et réalisation des travaux, la commune s'engage à verser au SDEHG une contribution au plus égale à 633 € et à imputer la dépense sur les crédits ouverts au Budget primitif 2009.

• S.D.E.H.G. – Desserte électrique basse tension de l'opération Joseph BON et mise en place de l'éclairage public le long de la nouvelle voie.

M. JF HACHE informe l'Assemblée que le SDEHG a fait étudier les travaux suivants :

• Basse tension :

- Depuis une grille de fausse coupure existante située rue du Boulodrome, création d'un réseau souterrain basse tension d'environ 50 m en câble HN33S33 pour alimenter le premier coffret REMBT (à placer au niveau du Presbytère).
- A partir du coffret REMBT du Presbytère, création d'un réseau souterrain basse ten-

sion d'environ 120 m en câble HN33S33.

- Fourniture et pose d'environ 4 coffrets REMBT à encastrer dans les futurs murets (emplacements à voir avec Promologis).
- Fourniture et pose d'un coffret de sectionnement C400P200 pour alimenter la future salle associative jusqu'au comptage Tarif Jaune 66 kVA.

Le SDEHG fournit et pose les coffrets REMBT, équipés de modules de branchement, les liaisons entre les coffrets REMBT (placés en limite de propriété) et les disjoncteurs des futures habitations sont à réaliser par Promologis.

• Eclairage public :

- Depuis le candélabre existant rue du Bois de Bayler, création d'un réseau souterrain d'éclairage public d'environ 230 m en conducteur U1000R02V, dont environ 100 m en tranchée commune avec le réseau basse tension.
- Fourniture et pose de 12 ensembles d'éclairage public de type décoratif, composés chacun d'un mât fonte de hauteur 3,20 m d'un appareil d'éclairage public 100 Watts SHP type « lanterne de style » avec verrerie néoantique, le tout RAL 3004 (matériel déjà existant sur la commune).
- Fourniture et pose de 4 bornes pour éclairer le piétonnier, au niveau du petit square (matériel à définir par la Mairie, modèle et source), RAL 3004.
- Dépose de deux candélabres vétustes existants aux n° 94 et 95.

Le coût total de ce projet est estimé à 82 567 €.

M. HACHE précise que le SDEHG se chargerait de solliciter du Conseil Général la subvention la plus élevée possible. Compte tenu de la participation du SDEHG sur le montant restant à la charge de la commune après déduction de cette subvention, la contribution de la commune serait au plus égale à 23 647 €.

La commune demande au Syndicat de réaliser les travaux tels que décrits dans les plans joints sous les meilleurs délais.

M. HACHE propose à l'Assemblée de couvrir cette contribution par voie d'emprunt et de prendre rang sur un prochain prêt du SDEHG.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet et décide de demander l'inscription de cette opération sur les crédits du SDEHG.
- Après inscription et réalisation des travaux, la commune demande la réservation d'une part d'emprunt auprès du SDEHG et décide de prendre en charge les annuités découlant pour la commune d'une part d'emprunt au plus égale à 23 647 €.

• Avenant au marché passé avec la Société EUROVIA.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 20 février 2009.

M. JF HACHE rappelle à l'Assemblée le marché passé avec la société Eurovia pour la création de deux giratoires sur la RD 37 et la RD 87A. Ce marché est d'un montant TTC de 292 880,13 € TTC.

Il convient de passer un avenant à ce marché pour la réalisation d'un mur de clôture Chemin de Laffage. Cet avenant est d'un montant HT de 4 943,21 € (soit 5 912,08 € TTC).

M. HACHE demande l'accord de l'Assemblée sur cet avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant au marché passé avec la société Eurovia pour un montant de 4 943,21 € HT (5 912,08 € TTC).
- Sollicite le Conseil Général pour une subvention complémentaire relative à cet avenant.

ENFANCE JEUNESSE

• Adhésion de la commune au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne.

Suite à la décision du SIVU Rivage de se retirer du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne, M. le Maire propose à l'Assemblée l'adhésion de la commune de Merville au Syndicat pour la compétence optionnelle suivante : « L'étude, la réalisation

et l'exploitation d'un équipement polyvalent destiné à l'accueil et aux activités des enfants en Centre de Loisirs ainsi que toute activité pouvant être organisée au sein de cette structure. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de demander l'adhésion de la commune de Merville au Syndicat Mixte pour l'aménagement de la Forêt de Bouconne pour la compétence optionnelle suivante : « L'étude, la réalisation et l'exploitation d'un équipement polyvalent destiné à l'accueil et aux activités des enfants en Centre de Loisirs ainsi que toute activité pouvant être organisée au sein de cette structure. »
- Demande que cette adhésion soit prise en compte aussitôt que possible lorsque le SIVU Rivage sera retiré du Syndicat Mixte pour l'aménagement de la Forêt de Bouconne, l'arrêté de la Préfecture de Haute-Garonne, en date du 18 novembre 2008, arrêtant ce retrait au 31 décembre 2008.

RESSOURCES HUMAINES

• Participation à la mise en concurrence pour l'assurance sur les risques statutaires du personnel de la commune organisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que depuis 1992, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG 31) a mis en place un service facultatif d'assurance des risques statutaires du personnel comme le lui permet l'article 26 de la Loi du 26 janvier 1984. Dans ce cadre, il rend possible l'adhésion des collectivités et établissements publics à un contrat groupe négocié par lui, géré en capitalisation, comprenant la couverture du statut et des conditions attractives (taux et franchises).

L'actuel contrat d'assurance du CDG 31 arrivant à son terme le 31.12.2009, le CDG 31, en application de la délibération de son Conseil d'Administra-

tion du 19.11.2008, va engager une consultation pour la passation d'un nouveau contrat avec prise d'effet au 01.01.2010.

Il propose donc aux collectivités et établissements publics de les associer dans le cadre de cette procédure de mise en concurrence, par la prise en compte de leurs besoins en la matière. La participation à la consultation n'engage pas la collectivité ou l'établissement public demandeur à adhérer au contrat. Au terme de la consultation, en fonction des taux et des garanties obtenus, il y aura lieu de confirmer ou pas l'adhésion. Dans l'hypothèse d'une adhésion in fine, la collectivité ou l'établissement public est dispensé de réaliser une mise en concurrence pour ce service et peut bénéficier de la mutualisation des résultats et de l'expérience acquise par le CDG 31 depuis 1992, notamment dans le cadre des phases de traitement des sinistres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de demander au CDG 31 d'organiser pour le compte de la commune la procédure de mise en concurrence pour le choix d'une compagnie assurant les risques statutaires concernant le personnel sous les conditions et garanties suivantes :
Durée du contrat : 4 ans en capitalisation.
Garanties :

- Agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est supérieur ou égal à 28 heures hebdomadaires (régime de cotisation CNRACL) :

- Congé de maladie ordinaire,
- Congé de longue maladie et congé de longue durée,
- Mi-temps thérapeutique et invalidité temporaire ou définitive,
- Congé suite à un accident de service ou maladie professionnelle,
- Congé de maternité ou d'adoption,
- Versement du capital décès.

- Agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est inférieur à 28 heures hebdomadaires et agents non titulaires (régime de cotisation IRCANTEC) :

- Congé de maladie ordinaire,
- Congé de grave maladie,
- Congé suite à un accident de service ou maladie professionnelle,
- Congé de maternité et d'adoption.

L'ordre du jour est épuisé, Monsieur le Maire remercie les présents et lève la séance à 1 h 30.

Fait à MERVILLE, le 6 avril 2009. ■

* Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la Préfecture est consultable en mairie.

RAPPEL :

La commission communication vous rappelle qu'aucun article ne sera pris en compte **au-delà du 13** de chaque mois

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville

Conception graphique et impression :



MAGENTA

31840 Seilh - 05 61 59 09 09

Imprimé sur papier 100 % recyclé dans une imprimerie labellisée "Imprim' Vert"



IMPRIM'VERT®

RÉUNION PUBLIQUE

Rue de Rambeau

Dans le cadre du réaménagement de la rue de Rambeau, une réunion publique de présentation du projet aura lieu le lundi 15 juin 2009 à 19 heures salle du 3^e âge. ■



Croquis de la future réalisation.

NOUVEAU

Passeport biométrique

A partir du 2 juin 2009, les nouveaux passeports biométriques seront établis à la Mairie de Grenade-sur-Garonne. ■



CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le travail de vos élus

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal ?

Le Conseil Municipal est un organe délibérant de la commune, il est responsable de l'administration communale. Il règle par ses délibérations (mesures qui sont votées) les affaires de la compétence de la commune. Son fonctionnement est régi par le Code des communes, qui fixe également ses attributions et le partage des compétences entre l'assemblée communale et son organe exécutif, le Maire.

Le Conseil Municipal répartit les tâches entre les divers conseillers. Ceux-ci se réunissent en commissions de travail chargées d'étudier un domaine particulier. Après étude d'un projet, un rapporteur est nommé pour

exposer la situation en séance du Conseil Municipal.

Pour mieux comprendre le rôle des élus, nous allons donc vous présenter le travail des diverses commissions existantes. Commençons ce mois-ci par :

La commission finances

Elle est sous la responsabilité de **Bernard TAGNERES** maire adjoint aux finances. Elle est composée de :

- **Fernand BENTANAX** : Maire,
- **Patricia POUTREL** : Maire-adjoint chargée de l'urbanisme,
- **Anne-Marie DURRIS** : Conseillère déléguée au contrôle de gestion,
- **Jean-Luc FOURQUET** : conseiller municipal.

Deux employés territoriaux participent aux travaux de la commission :

- **Françoise SEYCHAL** : La directrice générale des services qui est responsable du fonctionnement de tous les services communaux.
- **Nadine QUESADA** : La comptable qui travaille au quotidien en collaboration directe avec le percepteur chargé de contrôler la légalité du budget communal.

Principe de base

Contrairement au budget de l'Etat, le budget communal doit être équilibré. C'est un principe auquel nulle collectivité territoriale ne peut se soustraire.

Rôle de la commission

Le rôle de la commission finances est d'élaborer le budget de la commune afin de mettre en adéquation les décisions prises en conseil municipal avec les contraintes financières de la commune tout en garantissant le bon fonctionnement des services.

Pour atteindre ses objectifs, la commission finances prend en compte l'ensemble des dépenses et des recettes prévues. Elle analyse la situation et propose au Conseil Municipal des arbitrages sur les économies possibles, l'étalement ou le report des nouvelles dépenses et si nécessaire l'ajustement des taux des différentes taxes fiscales et des tarifs publics. Le budget est ensuite soumis et discuté en conseil municipal.

Dans un prochain Merville Actualités, nous continuerons à vous décrire le travail de vos élus en abordant les travaux d'une autre commission. ■



M. TAGNERES



M. BENTANAX



Mme POUTREL



Mme DURRIS



M. FOURQUET



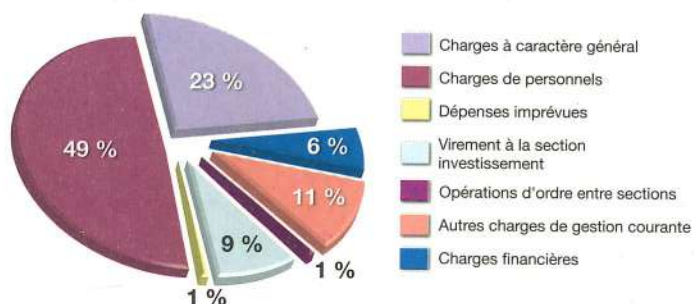
Mme SEYCHAL



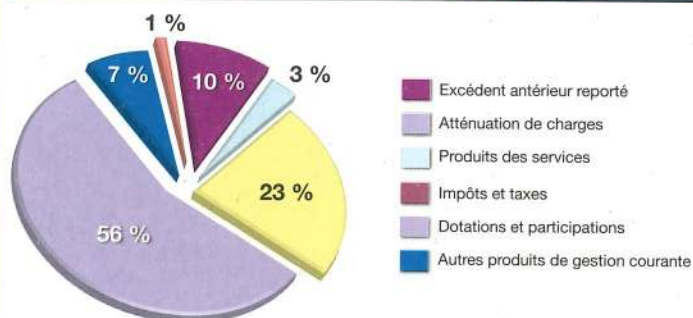
Mme QUESADA

Section fonctionnement

DÉPENSES	
Charges à caractère général (Energies, fournitures, assurances, communication...)	756 382 €
Charges de personnel (57 salariés = 51 temps plein)	1 646 002 €
Dépenses imprévues de fonctionnement (Réserve)	40 000 €
Virement vers la section investissement (Autofinancement des investissements)	298 962 €
Amortissements	36 659 €
Charges de gestion courante (Subvention Asso, CCAS, SDIS, contributions...)	365 598 €
Charges financières (Remboursements d'emprunts : intérêts)	189 131 €
TOTAL	3 332 734 €

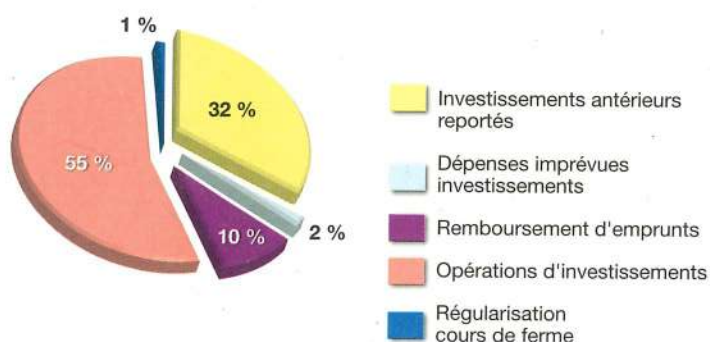


RECETTES	
Excédent antérieur reporté	337 355 €
Atténuation de charges (Indemnités journalières)	50 000 €
Produits des services (Cantine, Centre aéré, concessions cimetière, location de salles)	241 270 €
Impôts et taxes (Impôts, CCSG, pylônes électriques et téléphoniques, marché de plein vent...)	1 850 609 €
Dotations et participations (Etat, CAF, Conseil Général)	761 029 €
Autres produits (Travaux en régie, participation CCAS et services assainissement, revenus immobiliers)	92 471 €
TOTAL	3 332 734 €

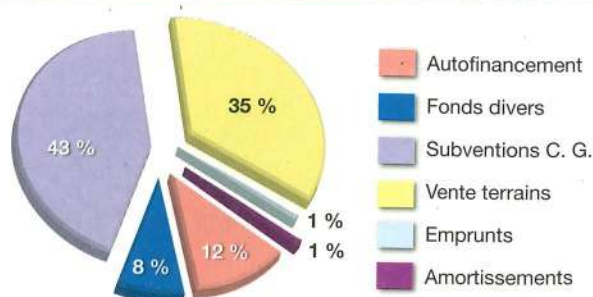


Section investissement

DÉPENSES	
Solde antérieur reporté	816 013 €
Dépenses imprévues (Réserve)	48 001 €
Remboursement des emprunts (Capital)	250 924 €
Opérations	1 379 650 €
Divers (Régularisation cours de ferme)	18 233 €
TOTAL	2 512 821 €



RECETTES	
Autofinancement (Virement de la section de fonctionnement)	298 962 €
Fonds divers (FCTVA + TLE + ...)	204 521 €
Amortissements	36 659 €
Subventions du Conseil Général	1 086 232 €
Produit des cessions	868 214 €
Emprunts	0 €
Divers (Régularisation cours de ferme)	18 233 €
TOTAL	2 512 821 €



munal 2009

Grâce aux efforts réalisés par tous les services municipaux au cours de l'exercice 2008 d'une part, et à un certain nombre de dépenses différées d'autre part, le budget 2009 permet de dégager près de 300 000 € d'autofinancement.

Par ailleurs, le budget de fonctionnement est sécurisé avec 40 000 € affectés aux dépenses imprévues.

2 500 000 € sont consacrés à l'investissement afin de financer en particulier les travaux d'urbanisation (giratoire

route de Daux, giratoire route de Larra, participation par fonds de concours aux travaux du pool routier, financement du programme Joseph BON : pour partie voirie et la construction de la salle associative).

Par ailleurs, des équipements divers destinés à l'entretien des équipements publics sont prévus.

Bernard TAGNERES

Maire Adjoint chargé des finances.

Taux des différentes taxes fiscales

	2007	2008	2009	Variation 09/08
Taxe d'habitation	14,85 %	15,08 %	15,38 %	+ 2 %
Taxe foncier bâti	14,94 %	15,85 %	16,64 %	+ 5 %
Taxe foncier non bâti	95,48 %	96,50 %	96,99 %	+ 2 %

Taux moyen 2009 : + 3,15 %

Tarifs publics 2009

Location des salles

Tarifs applicables à partir du 1^{er} septembre 2009 (voir article budget)
Pour les différentes locations de salle, les périodes été/hivers sont définies comme suit :

Été : du 15/04 au 14/10 - Hiver du 15/10 au 14/04

SALLE DES FÊTES (Réservée aux Mervillois)				
		2008	2009	
Location	2008	80 €		
	Du 15/04 au 14/10		90 €	
	Du 15/10 au 14/04		95 €	
Jeunes et enfants	Le mercredi de 14 h à 17 h	Gratuit	Gratuit	
Mineurs	Première location dans l'année	Gratuit	Gratuit	
	A partir de la deuxième location	45 €		
	2 ^e location : du 15/04 au 14/10		45 €	
	2 ^e location : du 15/10 au 14/04		50 €	
Tout le monde	Caution	200 €	200 €	

SALLE POLYVALENTE				
		2008	2009	
Pour les Mervillois				
Location	2008	230 €		
	Du 15/04 au 14/10		300 €	
	Du 15/10 au 14/04		330 €	
Pour les Non Mervillois				
Location	2008	650 €		
	Du 15/04 au 14/10		800 €	
	Du 15/10 au 14/04		830 €	
Tout le monde	Caution	500 €	500 €	
	Arrhes	100 €	100 €	

Location de matériel

Tarifs applicables à partir du 1^{er} septembre 2009

Cette location s'entend en fonction de la disponibilité du matériel et pour une période de 72h maximum. Elle est réservée aux Mervillois. Elle est gratuite pour les associations mervilloises qui organisent

des manifestations sur la commune.

- 10 bancs, 45 chaises et/ou 6 tables Gratuit
- Au delà, par lot de 10 bancs ou 15 chaises ou 4 tables ...12 €
Dans tous les cas une caution de 150 € sera demandée.

FCTVA : Remboursement partiel de la TVA payée sur les investissements réalisés en 2007

TLE : Taxe Locale d'Équipement

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours (Pompiers)

CCSG : Communauté de Commune Save et Garonne

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

Travaux en régie : Valorisation des travaux réalisés par les employés municipaux et augmentant le patrimoine de la commune. ■

C.L.A.E.

Tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009

	2008	2009
Garderie		
Matin et/ou soir	0,89 €	1,00 €
Animation		
Cantine seule	0,37 €	0,45 €

Cantine

Tarifs applicables à partir du 1^{er} septembre 2009

Repas primaire	2,87 €	2,93 €
Repas maternelle	2,08 €	2,13 €
Repas enseignant	3,20 €	3,30 €

Photocopies et documents administratifs

Tarifs applicables à partir du 1^{er} juin 2009

R° A4 noir	0,25 €	0,25 €
R°-V° A4 noir	0,35 €	0,35 €
R° A4 couleur	0,55 €	0,55 €
R°-V° A4 couleur	0,65 €	0,65 €
R° A3 couleur et doc. cadastraux	0,80 €	0,80 €
R°-V° A3 couleur	0,90 €	0,90 €

Centre de loisirs (ACCEM)

Mercredi et vacances

Prestations	Tranche A QF>1500 €	Tranche B 901 € à 1500 €	Tranche C 651 € à 900 €	Tranche D 401 € à 650 €	Tranche E QF<400 €	Tarif hors commune
Journée avec repas	16,00 €	13,00 €	11,00 €	9,50 €	7,50 €	43,50 €
Journée sans repas	13,50 €	10,50 €	8,50 €	7,00 €	6,50 €	41,00 €
1/2 Jour. avec repas	12,50 €	9,50 €	7,50 €	6,00 €	4,50 €	40,00 €
1/2 Jour. sans repas	10,00 €	7,00 €	5,00 €	3,50 €	2,50 €	36,50 €
Réservation non annulée dans les délais	50 % du montant de la prestation réservée					

Cimetière

Tarifs applicables à partir du 1^{er} juin 2009

	2008	2009
Concessions (durée 50 ans)		
- Caveau et tombale 6m²	410 €	420 €
- Tombe adulte et enfant	320 €	325 €
Columbarium (durée 50 ans)	320 €	330 €
Dépositaire	par mois	par mois
- 0 à 1 mois	Gratuit	Gratuit
- 2 à 6 mois	20 €	20 €
- 7 à 9 mois	35 €	35 €
- 10 à 12 mois	50 €	50 €

Droits de place

Tarifs applicables à partir du 1^{er} juin 2009

Le ml/jour	0,50 €	0,50 €
Le ml/mois	1,50 €	1,50 €
Le ml/trimestre	4,00 €	4,00 €

Légendes :

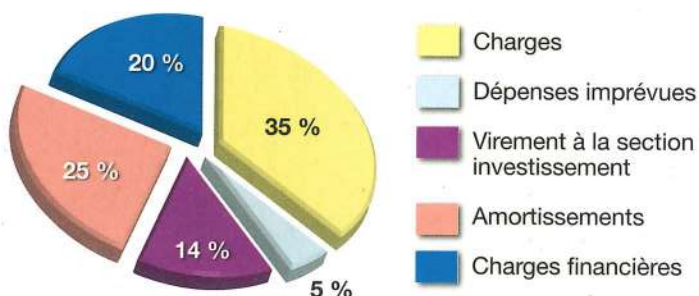
R° = Recto

V° = Verso

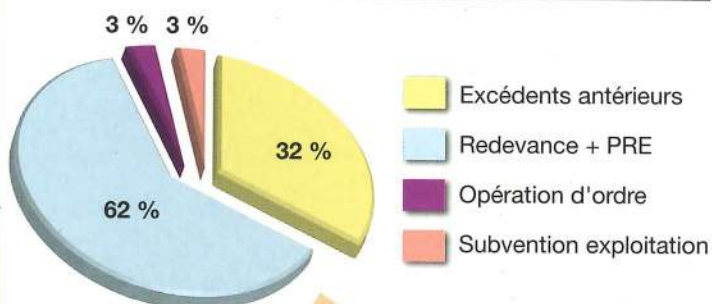
QF = Quotient Familial

Section fonctionnement

DÉPENSES	
Charges	145 034 €
Dépenses imprévues (Réserve)	20 000 €
Virement vers la section investissement (Autofinancement des investissements)	59 044 €
Amortissements	103 086 €
Charges financières (Remboursement d'intérêts d'emprunts)	80 716 €
TOTAL	407 880 €



RECETTES	
Excédent antérieur reporté	128 895 €
Redevance + PRE (Participation au raccordement à l'Egout)	253 465 €
Opérations d'ordre (Quote part subvention investissement)	13 925 €
Subvention d'exploitation	11 595 €
TOTAL	407 880 €



Tarifs assainissement non collectif

Applicables à partir du 1^{er} avril 2009

A l'image du contrôle technique des véhicules qui veille à la qualité du parc automobile, la loi impose aux collectivités locales de vérifier le bon fonctionnement des installations. Après une phase "diagnostics" durant laquelle toutes les installations ont été visitées, nous allons entrer dans la phase "contrôles périodiques". Ces derniers sont obligatoires, auront lieu tous les 4 ans (1/4 des équipements seront concernés en 2009) et seront effectués par le SDEA.

	2008	2009
Installations nouvelles	79,80 €	
Contrôle du projet		22,90 €
Contrôle de la réalisation		54,95 €
Visite supplémentaire	30,50 €	29,77 €
Diagnostic	50,47 €	49,23 €
Contrôle périodique	35,20 €	34,35 €
RDV non honoré	39,90 €	38,92 €
Analyse standard	52,80 €	51,52 €
Analyse complète	95,06 €	92,73 €

Tarifs assainissement collectif

Applicables à partir du 1^{er} juin 2009

		2008	2009
Redevances	Forfaitaire par logement	54,57 €	54,57 €
	Forfaitaire par chambre d'hôtel	54,57 €	54,57 €
	Au m ³ consommé	0,65 €	0,72 €
Participation au Raccordement à l'Egout (PRE)	Maisons neuves	3 500 €	3 800 €
	Immeubles collectifs neufs, par appartement	2 060 €	2 245 €
	Hôtels (groupe de 4 chambres)	2 060 €	2 245 €
Participation aux frais de branchement	Maison neuve (hors lotissement)	900 €	980 €
	Maison ancienne	900 €	980 €
	Terrain nu constructible	900 €	980 €

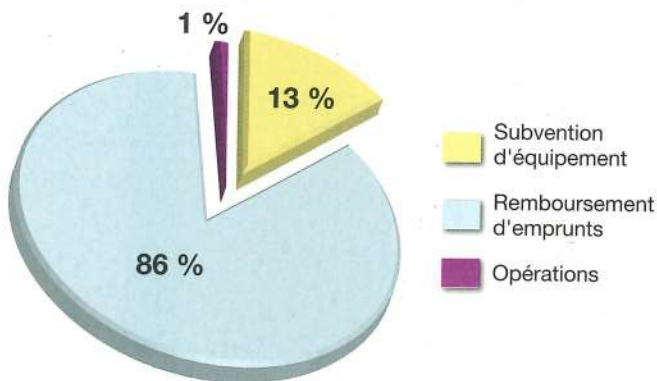
Les investissements 2009 prennent en compte :

- L'extension du réseau route de Larra jusqu'au chemin de Mijane
- La première tranche de l'agrandissement de la station d'épuration de Cazevielle à 7000 équivalent habitants
- Poste de relèvement de la Côte Rouge
- Mise à la côte des tampons aux refécions de chaussée
- Mise aux normes des télésurveillances.

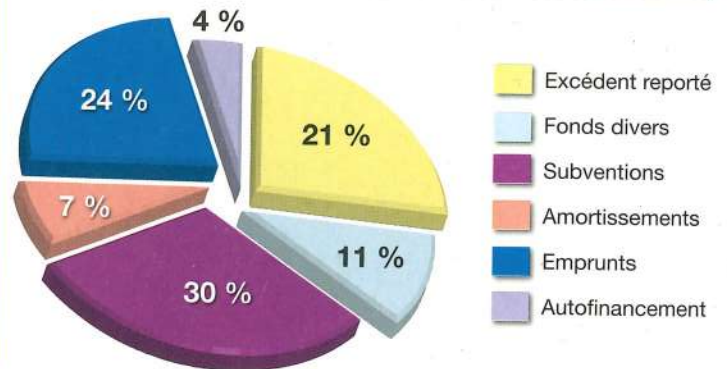
issement 2009

Section investissement

DÉPENSES	
Subvention d'équipement	13 925 €
Remboursement des emprunts (Capital)	202 917 €
Opérations	1 360 522 €
TOTAL	1 577 364 €



RECETTES	
Excédent antérieur reporté	380 661 €
Fonds divers (FCTVA + TLE + ...)	171 118 €
Subventions (Conseil Général, Agence de l'eau)	480 357 €
Amortissement	103 086 €
Emprunt	383 098 €
Autofinancement (Virement de la section d'exploitation)	59 044 €
TOTAL	1 577 364 €



**Election du Conseil Municipal
des jeunes et des enfants
le Vendredi 19 juin**



**toi viens nous aider
à améliorer et dynamiser Merville !!!**

Affiche réalisée par le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
ET DES ENFANTS

Elections le 19 juin

*Toi, viens nous aider à améliorer
et dynamiser Merville*

- **Campagne électorale**
la semaine du 25 mai
au 29 mai
- **Dépôt de candidature**
le mardi 9 juin
- **Election Conseil
Municipal des Enfants**
le vendredi 19 juin
à partir de 9h
à la salle polyvalente
de Merville
- **Election Conseil
Municipal des Jeunes**
le vendredi 19 juin
à partir de 17h
à la mairie de Merville.
- **Investiture**
le 27 juin à 10h30
à la mairie de Merville



Au **centre social** SIVU Rivage...

Une nouvelle animatrice au centre social

Le centre social SIVU RIVAGE a recruté Corine LEFLEM, pour animer les ateliers loisirs créatifs. Elle intervient dans divers centres sociaux et partage son savoir-faire avec les adhérentes. Elle a une micro entreprise « Couleur Salée » à Cox dans laquelle elle s'investit auprès de groupe d'enfants et d'adultes pour bricoler, peindre, modeler, faire découvrir des techniques pour créer des objets décoratifs. Corine avait déjà ouvert ses portes aux adhérentes du centre social en 2008 pour faire visiter son atelier. Elle était aussi intervenue deux fois auprès des groupes pour animer des activités ponctuelles autour

de thèmes précis. Depuis quelques semaines, elle est présente sur tous les ateliers de Montaigut et de Merville les lundis et mardis après-midi. Elle a proposé de réaliser de la peinture sur soie, de créer des plateaux en résine et de la marqueterie de paille. Corine a aussi des compétences dans les domaines de la couture et de la broderie ! L'équipe cherche un créneau horaire pour mettre en place des ateliers ponctuels à Launac à la rentrée de septembre 2009. Si vous souhaitez rejoindre les groupes à Merville ou à Montaigut, veuillez nous joindre au numéro suivant : 05 62 13 40 95.



Atelier de loisirs créatifs avec Corine, la nouvelle animatrice.



Inscrivez-vous aux ateliers parents-enfants pour la rentrée 2009

Audrey et Candice renouvellent les ateliers parents enfants à Merville à la rentrée 2009. Elles accueilleront des nouvelles familles ayant des enfants de moins de 3 ans. Une matinée par semaine, elles réunissent parents et enfants autour de comptines, marionnettes à doigts et ateliers bricola-

ges. Certains jeunes adhérents rentreront à l'école et laisseront leur place à des petits nouveaux. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous dès à présent auprès du centre social au : 05 62 13 40 95. La cotisation annuelle est de 3 euros. A très bientôt !!!

Des sorties avec le centre social

Chaque groupe des 3 communes du SIVU se retrouve à l'occasion des sorties annuelles. Les adhérentes des ateliers de loisirs créatifs avec les conjoints vont participer à un voyage à Argelès Gazost le lundi 22 juin pour visiter un parc animalier et découvrir le donjon des aigles.

Les familles des ateliers parents enfants vont partager un pique-nique à la ferme de Bouzigue à Montaigut/Save le mercredi 24 juin. Un animateur va accompagner les visiteurs lors d'une balade à la rencontre des animaux de la ferme ! ■

Le PIJ propose...



- **Des tickets de cinéma** à tarifs réduits, 6,00 € au lieu de 8,40 €,
- **Des places de concert** à prix réduits
- **Initiation pour un atelier informatique**
Le lundi de 9 heures à 12 heures et le mercredi de 14 heures à 17 heures.

Pour tous renseignements ou pour des réservations, vous pouvez contacter :

Maryse MENUZZO

05 34 52 04 33 ou 05 62 13 40 94 ■



La distribution alimentaire a 2 ans



Maryse MENUZZO et des bénévoles,
Mme BROQUA et Mme LEZAT

C'est en avril 2007, dans le prolongement de l'action du centre social, que le SIVU RIVAGE (syndicat des 3 communes : Launac, Montaigut et Merville) met en place la distribution alimentaire. Pour répondre à des demandes de plus en plus fréquentes d'aide alimentaire, le SIVU RIVAGE décide d'adhérer à la Banque Alimentaire. La distribution alimentaire s'installe provisoirement au premier étage de l'Espace Jouvion, à Merville. Une poignée de bénévoles des trois communes vient prêter main forte à Chantal AYGAT maire adjoint à Merville. Pascale RAMPAZZO, alors employée du SIVU RIVAGE, viendra ensuite renforcer l'équipe et assurer la logistique.

En 2007, deux tonnes de nourriture ont été distribuées...

Depuis quelques mois, Myriam DAVID est devenue responsable de ce service en remplacement de Chantal AYGAT. La distribution alimentaire a déménagé dans

un local plus adapté, au rez-de-chaussée, rue du Bourrelrier, à Merville. Le nombre de bénévoles a augmenté... celui des bénéficiaires aussi.

En 2008, six tonnes de nourriture ont été distribuées...

Mais on doit faire face à une baisse importante des dons, la Banque Alimentaire ne peut plus répondre à la demande. (Les dons proviennent pour 25 % de la collecte nationale, de la communauté européenne et des grandes surfaces.) Pourtant la collecte nationale (chaque année, fin novembre) est toujours un succès grâce à la générosité de la population et à la mobilisation des bénévoles qui collectent pendant deux jours/an sur trois sites : les supermarchés de St Paul, d'Aussonne et la supérette de Merville. Toutes les personnes qui désirent se joindre à cette action sont les bienvenues dans ces moments forts de solidarité.

Ces mêmes bénévoles, on les retrouve toute l'année. Ils viennent des trois communes du SIVU RIVAGE et à tour de rôle, ils assurent les permanences d'approvisionnement et de distribution. Maryse MENUZZO, du SIVU assure la gestion des stocks, les tâches administratives liées à la distribution alimentaire et le lien avec les Conseillères du Centre Social, Audrey BOURDEN et Candice HANFRAY.

L'approvisionnement toutes les deux semaines dans les locaux de la Banque Alimentaire est effectué par Pascale RAMPAZZO détachée de la mairie de Merville accompagnée d'un bénévole.

Actuellement les denrées distribuées sont des denrées de base : conserves, pâtes, riz, lait, huile, etc... Pour augmenter la quantité et la variété des produits, le SIVU RIVAGE a décidé d'investir dans une armoire réfrigérée et un congélateur. Très prochainement nous

pourrons proposer des produits frais, ultra-frais et surgelés.

L'ouverture des droits à la distribution alimentaire se fait auprès des CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale) du centre social, sur chaque commune du SIVU RIVAGE et sur rendez-vous. Ce service ponctuel est proposé aux personnes après une évaluation sociale et dans le cadre d'un accompagnement.

La distribution a lieu :

- le jeudi
de 14 h 30 à 17 h 00. ■

Pour contacter
le Centre Social :

- Merville :
05 62 13 40 95
- Montaigut (mairie) :
05 61 85 42 28
- Launac (mairie) :
05 61 85 40 43

Myriam DAVID,

Maire-adjoint
à l'environnement social
et déléguée SIVU RIVAGE

Pharmacies de garde*

JUIN

Lun. 1	LE MORTIER DE JADE Beauzelle 49, Av. République 05 61 59 72 60
Dim. 7	DARNES Aussonne 139 bis, route de Seilh 05 61 85 10 03
Dim. 14	GRAND SUD Grenade Route de Toulouse 05 61 70 59
Dim. 21	LOPEZ - Seilh 2, chemin Royé 05 61 85 21 28
Dim. 28	MÉDORI-PRÉVITALI Mondonville C. Commercial Le Moulin à vent (Route de Toulouse) 05 61 85 31 80

A partir de 20 h jusqu'à 8 h,
se rendre à :

La pharmacie de nuit

76, allées Jean Jaurès
TOULOUSE
Tél. : 05 61 62 38 05

* Sous réserve de modifications de dernière minute.

COMMÉMORATION

Cérémonie du 8 mai 1945



Comme à chaque célébration, cette cérémonie du 8 mai n'a pas failli à la règle puisqu'une assistance toujours aussi fidèle était présente ce jour-là pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. Après la messe en l'Eglise Saint-



Saturnin, la batterie fanfare a emmené les participants vers le monument aux morts où la commémoration a débuté par le dépôt de gerbe. Puis, en présence de Mme VOLTO, Conseillère Générale, de la gendarmerie de Grenade, des anciens combattants, des officiels, des sympathisants, du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, M. André SIMON, Président des anciens combattants, et M. le Maire, Fernand BENTANAX, se sont exprimés en prononçant leur discours.

Après les sonneries d'usage, des décorations d'Afrique du Nord ont été remises par le Général CAMINATI à M Yves PAROUTY., M. Gérard LAQUITTANT, M. Aldo PIN, M. Pierre BALLY et M. Marcel CAVALLIN. Pour clôturer cette cérémonie du souvenir, l'ensemble des participants s'est réuni autour du verre de l'amitié, offert par la municipalité. ■

ENVIRONNEMENT

Les déchets verts

Nous vous rappelons que les déchets verts (résultant de l'entretien des jardins et des fossés privés) n'ont ni vocation à être déposés dans une décharge sauvage, ni à être brûlés.

Ils doivent suivre un des deux circuits suivants : l'apport volontaire en déchetterie ou le compostage.

Lors de l'entretien des fossés privés, les déchets verts ne doivent pas se

retrouver dans le réseau public de collecte des eaux pluviales, ils risqueraient de provoquer des bouchons qui empêcheraient l'écoulement normal des eaux avec un risque d'inondation.

Merci à tous pour votre collaboration. ■

Fernand BENTANAX
Maire de MERVILLE.



Comme tous les ans, le 21 juin sera l'occasion de s'exprimer en Musique. Et Merville, n'échappera pas à la règle. Depuis quelques années maintenant, divers musiciens amateurs ou professionnels prennent possession des places et rues du village et font découvrir leur talent aux Mervillois. Cette année aussi, nous espérons vous voir nombreux. Les personnes qui souhaitent se produire ce soir là sont invitées à se faire connaître auprès du relais associatif, au :
05.34.52.98.10 ou bien
 au **06.75.00.89.99.** ■



VINYL-ROCK





EN CONCERT

Venez redécouvrir les standards Pop Rock des années 1970 à 2000

Sur la Place de Merville le 21 Juin 2009

Prélude Musical à 18h30 Concert à 20h30

<http://vinyl.rock.free.fr/>

VIE ÉCONOMIQUE

De **nouveaux professionnels** à votre service



("Pack d'amis")

Grâce à son système, PAKAMI vous propose en temps réel des **réductions chez plus de 600 marchands** reconnus sur le web, et ceci en plus des promotions en cours.

Vous pourrez également réaliser des économies en utilisant les services commandes groupées, comparateurs de prix...

Habitant de Merville, le fondateur Michel CASTELNAU a basé son concept PAKAMI sur la force du nombre : plus on est, moins on paie ! Inscrivez-vous et bénéficiez de ces avantages !

Lien du site :

<http://www.pakami.fr>

Stefi'ongle

(Erratum)

Contact : **05 61 86 83 22** ou **06 17 27 58 36**.



@nti Bug 31

Alexandre NICOLETTI vous propose une assistance informatique à domicile sur Merville et ces environs :

- Installation
- Configuration
- Optimisation de votre PC
- Éradication de virus
- Formation Internet et logiciels.

@nti Bug 31 est ouvert : du lundi au samedi de 9 h à 20 h.

Contact : **06 99 71 41 22**

Electricité générale

Nicolas GELI, électricien, installé sur Merville depuis quelques semaines met à votre dispositions ses services : **dépannage, maintenance, économies d'énergie, énergie renouvelable et automatismes.**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le **06 62 05 87 48**.

729, route de Larra
31 330 MERVILLE

ou par mail : nicolas.geli@neuf.fr



DERNIÈRE MINUTE

La **campagne de fauchage 2009** sera raisonnée

La Communauté de Communes Save & Garonne s'est engagée dans la gestion différenciée des bords de routes. Une gestion plus écologique pour maintenir la biodiversité et réduire les matières organiques et les matériaux entraînés vers les cours d'eau.

Les talus et fossés qui bordent les routes regorgent bien souvent de vie, jusqu'à ce que leur entretien, pas forcément pertinent ni adéquat appauvrissent leur biodiversité.

A ce titre, pour 2009, la Communauté de communes expérimente le fauchage tardif. Yves Versapuech, Vice-président en charge de la voirie signale qu'il s'agit d'un procédé innovant en Haute-Garonne.

Objectif : ne pas faire moins, mais faire mieux.

Ces essais portent sur la

hauteur de coupe, réglée entre 8 et 10 cm et sur la modification des périodes de fauchage, réalisées plus tardivement. Pourquoi ? Au terme de 3 à 4 semaines, une herbe coupée à 15 cm n'est pas plus haute que celle coupée à 5 cm.

Cet entretien moins intensif appelé "fauchage raisonné" s'inscrit dans la démarche de développement durable lancée par la Communauté de Communes.

Il faut rappeler que le choix du fauchage raisonné n'a pas d'incidence sur la sécurité des usagers : le fauchage des accotements et des zones dangereuses, tels les carrefours, les échangeurs ou les virages est maintenu autant que nécessaire pour assurer la visibilité.

Yves Versapuech
Vice-président
en charge de la voirie



CIVISME

Halte aux **nuisances sonores !**

L'été est là, et avec lui, le plaisir de vivre davantage dehors, manger sur sa terrasse, jardiner tard le soir. Mais n'oublions pas toutefois les règles de la vie en communauté, où la joie bruyante des uns peut gêner la tranquillité des autres.

Un arrêté préfectoral (Article 5) stipule que les tra-

vaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore (tondeuse par exemple...), devront être effectués :

- **Les jours ouvrables :**
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h 30

- **Les samedis :**
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 19 h
- **Les dimanches et jours fériés :**
de 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h

Nous comptons sur le civisme et la bonne volonté de chacun, afin de faire en sorte que la vie de chaque

habitant ne devienne pas un enfer, et que notre village soit un lieu de vie accueillant, et agréable.

Si ces différents conseils n'étaient pas respectés, les auteurs de nuisances se verront infliger une amende.

Bouge ton TERRITOIRE

Du 1^{er} au 7 juin 2009
www.tourisme-grenade.fr

Culture, Gastronomie, Loisirs et Patrimoine

Office de Tourisme Intercommunal**

38, rue Victor-Hugo - 31330 Grenade-sur-Garonne - Tél. 05 61 82 93 85

contact@tourisme-grenade.fr

Exposition Joël CHAPEAU

Du 30 mai au 29 juin 2009


www.tourisme-grenade.fr

Espace Halle et Arts

Office de Tourisme Intercommunal

 Renseignements à l'Office de Tourisme** Intercommunal
 Grenade sur Garonne - Tél : 05.61.82.93.85.
contact@tourisme-grenade.fr

Patrimoine

Toute la semaine	Bouge ton arbre Exposition sur les «arbres de pays». Rencontre avec l'association «arbre et paysage d'Auran» le mercredi 3 juin à 18h30. Rendez-vous à la bibliothèque de Montaigut-sur-Save. Ouvert lundi de 16h à 19h, mercredi de 15h30 à 19h et vendredi de 16h30 à 19h.	Gratuit
Lundi 1^{er} juin	Bouge la nature Visite commentée du sentier d'écologie et pêche aux insectes à la mare à 10h. Durée 1h30 Atelier sur les traces et indices d'animaux et moulages à 14h. Durée 2h Rendez-vous à la base de loisirs de Bouconne, 2562 chemin du Râtelier à Montaigut-sur-Save.	Sur inscription, 30 pers. max, gratuit
Mardi 2 juin	Bouge ton histoire Visite guidée de Launac par l'Office de Tourisme Save et Garonne Rendez-vous devant la Mairie de Launac à 17h	Sur inscription, gratuit
Mercredi 3 juin	Bouge ton passé Visite de la Maison de l'histoire Rendez-vous à la Maison de l'histoire à Larré, derrière l'église, de 9h à 12h et de 14h à 18h	Gratuit
Jeudi 4 juin	Bouge ton histoire Visite guidée de la Bastide de Grenade Rendez-vous devant l'Office de Tourisme à Grenade à 17h	Sur inscription, gratuit
Samedi 6 juin	Bouge ton polder Visite guidée des polders de Grenade Rendez-vous devant l'Office de Tourisme à Grenade à 14h	Sur inscription, gratuit

Culture

Toute la semaine	Bouge ton expo Exposition «L'avenue des Bastides». Remarquables témoignages de l'urbanisme médiéval et de la colonisation d'un terroir agricole. D'après le livre de Gilles Bernard avec les photographies de Guy Jungblut. Rendez-vous à la bibliothèque de Daux, 8 rue du Pesage. Ouvert du mardi au samedi de 14h30 à 18h30.	Gratuit
Toute la semaine	Bouge la sculpture Exposition de Vincent Ubeca de Montaigut, sculptures métalliques monumentales. Rendez-vous à la base de loisirs de Bouconne à Montaigut de 9h à 19h.	Gratuit
Toute la semaine	Bouge ton cœur Exposition d'objets, de photos sur le Burkina Faso et la Bolivie proposée par l'Autan et l'Harmattan de Merville et l'AMIS de Thil sur le thème de la danse et la fête. Rendez-vous à la bibliothèque de Merville, mercredi de 10h30 à 13h et de 16h à 19h, le jeudi de 17h à 19h et le samedi de 10h30 à 13h ainsi que dans le hall de la Mairie de Merville tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.	Gratuit
Lundi 1^{er} juin	Bouge ton écologie Atelier de découverte sur les toilettes sèches, la lombriculture et le compostage. Rendez-vous à la ferme de la Bouzigue à Montaigut à partir de 14h.	Participation libre

Bouge les doigts

Lundi 1^{er} juin	Atelier de sculpture sur pierre et bois et exposition. Animé par Solo Bombard, artiste du Burkina Faso et l'association l'Autan et l'Harmattan. Rendez-vous sous la halle de Grenade entre 14h et 20h Inscription sur place, matériel fourni.	Tarifs : 5€ enfants et 20€ adultes
Mardi 2 juin	Bouge ton école Le bois de Bayler à Merville est plein de petits êtres vivants que nous n'oublions pas de regarder attentivement. On nous a dit que le Pays Basque gardait en secret des Laminak. Aussi, nous allons profiter de notre escapade à Saint-Jean-de-Luz pour éclaircir ce mystère et peut-être en ramener dans notre bois. Projection du film «La recherche des laminaks», réalisé par les écoliers de Merville. Rendez-vous au cinéma de Grenade à 19h30	Gratuit
Mercredi 3 juin	Bouge ton verre Apéritif culturel «Cuba Hoy». Ivonne Rodriguez-Doris nous fera découvrir son pays en image. Un apéritif local sera offert par les associations l'Autan et l'Harmattan et Echanges et Cultures. Rendez-vous à l'Espace Jouvin de Merville de 19h30 à 21h.	Participation libre
Vendredi 5 juin	Bouge tes mains Atelier de poterie et démonstration de tournage. Repartez avec votre pièce. Rendez-vous à l'atelier de Mme Vanutelli à partir de 14h «Autour des mains», 723, chemin de Ducras à Merville	Sur inscription, 7€
Vendredi 5 juin	Bouge la scène Spectacle de théâtre «AC2», comédie satirique sur le monde du travail Rendez-vous au foyer rural de Grenade à 21h	Tarif normal : 7€, adhérent et moins de 12 ans : 5€
Samedi 6 juin	Bouge ton décor Spectacle de contes originaux et farfelus «Le Livre des amours» Rendez-vous au café du Burgaud à 20h30	Tarif normal : 7€, tarif réduit : 5€
Samedi 6 juin	Bouge ton fer Portes ouvertes aux forges de Brame Saïl de 10h à 18h. Venez découvrir le talent et les œuvres d'un artisan exceptionnel. Rendez-vous chez M. et Mme Conte, au n°3, Brame Saïl à Larré	Accès libre

Gastronomie

Toute la semaine	Bouge ton macaron Vente et dégustation de macarons artisanaux Rendez-vous chez M. et Mme Manant à Léopold Macarons, 1145 route de Grenade à Saint-Paul-sur-Save Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h, samedi de 9h30 à 13h	Accès libre
Toute la semaine	Bouge la chèvre Visite de la ferme et de la fromagerie d'En Barus avec un goûter (uniquement les après-midi) Sur réservation au 05 61 85 51 29 Rendez-vous chez M. et Mme Dromard à la ferme d'En Barus à Thil	Adultes 6,50€ Enfants 5,50€
Lundi 1^{er} et vendredi 5 juin	Bouge les légumes Visite commentée de l'exploitation maraîchère. Rendez-vous chez M. et Mme Daledale à la ferme d'En Maynède à Thil à partir de 14h	Gratuit

Bouge ton canard

Mercredi 3 juin	Visite de la Ferme aux Téoulets et de l'élevage de canards. Animations, repas fermier sur réservation au 05 61 85 19 65. Rendez-vous chez M. et Mme Maso à la ferme Aux Téoulets, 900, route de Guirou à Merville.	2,50€ le sandwich 6€ l'assiette
------------------------	---	------------------------------------

Bouge la cave

Dimanche 7 juin	Dégustation œnologique offerte par le foyer rural de Montaigut-sur-Save Rendez-vous au foyer rural de Montaigut, place de la Mairie, à 12h.	Gratuit
------------------------	--	---------

Loisirs

Lundi 1^{er} juin	Bouge tes pieds Rando Pique-nique. Randonnée pour découvrir les atouts de Galembrun en matinée et retour vers 12h pour le repas. Le bar de Galembrun sera ouvert. Porter son pique-nique. Rendez-vous Place du village de Galembrun à 9h30.	Gratuit
Mercredi 3 juin	Bouge ton parc Profitez en famille d'une journée de découverte et d'amusement à Animaparc Au Burgaud, suivre les panneaux «Animaparc».	2 enfants gratuits par famille, adulte 8€
Mercredi 3 juin	Bouge ton âne Visite des animaux de la ferme et de l'asinerie Rendez-vous à l'asinerie d'En Manaou, route de Pelleport à partir de 15h.	Gratuit
Mercredi 3 juin	Bouge les plantes Visite de l'exploitation et de la pépinière de plantes aquatiques. Présentation des piscines biologiques. Rendez-vous à la ferme de M. Duval, 1206 route de Launac à Saint-Cézer à 14h.	Sur inscription, gratuit
Samedi 6 juin	Bouge ton pot Démonstration de l'atelier de Mme Vanutelli «Autour des mains» à 14h à 17h Rendez-vous à l'atelier de Mme Vanutelli «Autour des mains» à 14h à 17h	Gratuit
Samedi 6 juin	Bouge la locomotive Portes ouvertes du Petit train de Grenade de 14h à 19h. Embarquez dans des modèles réduits de petits trains à vapeur. Rendez-vous au Petit train de Grenade, à gauche après le Pont de Save.	Gratuit
Dimanche 7 juin	Bouge les rails Portes ouvertes du Petit train de Grenade de 10h à 12h et de 14h à 19h. Apéritif de clôture de la manifestation à 18h. Rendez-vous au Petit train de Grenade, à gauche après le Pont de Save.	Gratuit
Dimanche 7 juin	Bouge ton panlin Spectacle de marionnettes «Polichinelle» par la Compagnie Pile poil au millimètre. Tout public, durée 30 min. Issues de la plus vieille tradition européenne de marionnette, venez suivre les fluctuations de ce bouffon intemporel. Ce spectacle est proposé par l'association Les Arts sur le toit de Montaigut-sur-Save Rendez-vous à 11h30 sur la place de la Mairie et à 16h30 sur la place de la salle des fêtes pour une 2 ^e représentation	Gratuit



FOYER RURAL

Le vide-grenier du foyer rural, une réussite totale !

Il faut bien avouer que toutes les conditions étaient réunies pour faire de cette journée une formidable fête. Du soleil à gogo, (mais oui c'était inespéré, mais vrai !), une participation exceptionnelle tant de la part des exposants que des chalandes venus très nombreux, une animation toujours aussi sympathique grâce au savoir faire de notre ami GUY et de son complice à la sono PHILIPPE. Au final des acheteurs et des vendeurs très satisfaits. Et pour tous les bénévoles du Foyer, que nous remercions très vivement pour leur implication



durant toute cette très longue journée, une grande satisfaction qui leur a « presque » fait oublier un lever trop matinal ..

Samedi 13 juin

Théâtre adulte

A partir de 21 heures, Salle Polyvalente, la troupe des adultes interprétera pour votre plus grand plaisir : « 8 femmes » de Robert THOMAS avec une mise en scène de Sandrine BURGUES.

Cette pièce a servi de base à l'écriture d'un film interprété entre autre par Catherine DENEUE et Isabelle HUPPERT. Du rire et du suspense garantis.



En 1950, dans une maison, huit femmes se préparent à fêter Noël. Mais le maître de maison est retrouvé mort

assassiné, un couteau dans le dos. Tout le monde est soupçonné. Au fur et à mesure de la pièce, on découvre que chacune de ces femmes aurait eu une raison de le tuer, mais laquelle l'a vraiment fait? Et pourquoi?

Entrée gratuite.

Gala de Cirque

A partir de 15 heures Salle Polyvalente Vous y retrouverez tous les petits élèves : jonglages, équilibres, acrobaties seront de la partie

Venez nombreux les soutenir et les applaudir. Entrée gratuite.

Yoga

La section Yoga propose pour l'année prochaine d'ouvrir son activité aux jeunes de 10 à 14 ans. Si vous êtes intéressé merci de vous faire connaître auprès de Robert Bonnafé en appelant le :

06 20 27 48 76.

Vendredi 19 juin

à 21 heures à la salle polyvalente

Gala de fin d'année

Le grand cabaret Mervillois

Pour cette dernière manifestation de l'année, le Foyer Rural vous propose d'assister à un spectacle regroupant ses diverses activités, tant au niveau de la danse, du théâtre, du cirque, de la gymnastique,

que du step etc... Ce spectacle se présentera sous une forme « CABARET » dans lequel les enfants de la troupe de théâtre introduiront sous forme de sketches les différents numéros.



L'occasion pour tous les Mervillois de passer une soirée très divertissante et pour ceux qui recherchent une activité pour leurs enfants une démonstration du savoir faire de nos pro-

fesseurs et de leurs élèves. Venez nombreux assister à cette soirée qui vous procurera, soyez en sûr une très agréable détente. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. ■

PLAN MANJAR ET PLAN VIURE AL PAIS

Un temps de canard à la ferme aux Téoulets

ET POURTANT... que d'émotions que de vibration quant à la vue de ce public toujours fidèle à l'association " plan manjar et plan viure al pais ".

Un grand merci également à l'ensemble des exposants qui se sont dévoués pour ce savoir faire.

je vais m'arrêter un instant pour n'en citer qu'un seul, un vrai compagnon des

moments pas faciles, il s'agit d'Ulrich MICHEL doué d'un talent qu'il vous faut venir découvrir à la ferme même, à travers la fresque qu'il a réalisée sous la pluie pendant 6 heures. Encore bravo Ulrich ! Sans oublier également comme nouveauté la présentation de produits bios par Monsieur Daniel VILAIN habitant de Merville ainsi

que le studio photo de Toulouse dont la spécialité est la photo qui se mange. Merci aux enfants pour leurs cadeaux remplis de chaleur humaine adressés au plus gros canard de la ferme... Des 11 h 30 les groupes musicaux se mettent en place, la bandas, [les Croques Notes] débute le petit festival qui a pris fin vers 19 h 30.

A partir de 13 h 30 une chorégraphie musicale sous la direction de Christophe GALANT présentait les IMPATIENTS, KAVALL EXPRESS ainsi que le groupe AROCK'BASE -programmation préparée par Laurent KARE que vous retrouverez le dimanche 18 octobre à la ferme. ■



ÉCOLE DE MUSIQUE GABRIEL FAURÉ

La fin de l'année approche

Une bonne année pour l'école de musique avec beaucoup d'activités et d'innovations.

Le violoncelle

Nous avons créé un cours de violoncelle, le seul sur la région, ce qui nous permet d'élargir les possibilités offertes aux élèves.

L'animation

Nous avons intégré la Banda « TAPAS CYMBALES » avec



ses 23 musiciens qui animent les fêtes dans toute la région. Ce groupe dynamique, sous l'impulsion de son chef Fabrice GILBERT, bénéficiant d'une très bonne réputation dans l'animation avec plus de 10 sorties cette année, est à votre service.

La chorale d'enfants

Nous avons une chorale d'enfants avec 15 élèves que vous pourrez apprécier notamment pour la fête de l'école de musique, fin Juin.

Le groupe vocal

Notre Groupe Vocal « EVASION MUSICALE » s'est construit une solide réputation qui a dépassé la région. En effet le groupe est allé chanter dans le Tarn et Garonne, la Corrèze, le Gers, etc....

Ses 45 choristes ont atteint un très bon niveau qui ne demande qu'à progresser si quelques hommes (Ténors et basses) veulent bien venir renforcer ce groupe d'amis. Le dernier concert du 12 mai en l'église de Merville a été un très gros succès. Le groupe vocal a très bien ouvert la soirée pour préparer un festival de piano. Trois jeunes pianistes, Marine DUHAMEL (13 ans), Alice GIBERT (14 ans) et Fabien LACRAMBE, nous ont offert un récital exceptionnel. Ces jeunes prodiges sont élèves d'Anna GOLUBKOVA, concertiste



internationale que nous avons eu comme professeur de piano à MERVILLE. Ils ont une maturité technique impressionnante et leur jeu a enchanté le public venu nombreux. Pourtant LISTZ, CHOPIN, PROKOFIEV, BEETHOVEN ou RAVEL ne sont pas des plus faciles à interpréter. La soirée donnée au bénéfice de l'association « Solidarité Jeunesse Internationale ».

Toutes ces activités montrent la vitalité et la diversité de notre association qui compte actuellement plus de 170 membres.

Pour finir cette année en beauté nous avons préparé un programme très chargé et varié.

Les examens de fin d'année

* Les examens de solfège et d'instruments auront lieu entre le 25 mai et le 12 juin. Ils vont mobiliser les élèves mais aussi les professeurs et tous les membres du bureau pour leur organisation.

Les auditions et concerts

• **Les auditions publiques et gratuites**, auront lieu tous les soirs à partir de 18 heures, entre le 22 et le 25 juin. Elles se dérouleront, comme l'année dernière, sous le préau de l'espace JOUVION. Cet endroit se prête parfaitement à la musique par son acoustique et sa situation dans un jardin.

Nous pourrions ainsi apprécier le travail et le talent de tous nos élèves.

• **Le concert de fin d'année** aura lieu le vendredi 26 juin à 21 heures salle polyvalente.

Les professeurs, les grands élèves et la chorale d'enfants termineront cette année en beauté par une soirée de haut niveau musical.

• N'oublions pas **la Fête de la musique** à laquelle l'école participe depuis de nombreuses années.

Nous pourrions alors partir pour des vacances bien méritées, mais sans oublier de préparer la prochaine rentrée pour une nouvelle année tout aussi fructueuse.

Bonnes vacances à tous. ■
Le Bureau



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE/PEUPLES DU MONDE

Apéro culturel

"Témoign d'ailleurs"

Reboisement au pays des baobabs

Jeudi 12 juillet

De 19 h 30 à 21 h

Espace Jouvion

Fanny RHONE et ses amis de l'association « le Baobab de l'Amitié » nous emmèneront participer à un camp dereboisement au BURKINA FASO. Dans le village de Oury, des jeunes européens et africains, ruraux ou citadins, se sont retrouvés pour reverdir le pays, mais aussi découvrir les us et coutumes de l'ethnie des Winyé. Projection d'un film de 13 mn suivi d'un échange et du traditionnel verre de l'amitié. Entrée libre.



Bouge ton cœur

Expo de photos

Dans le cadre de Bouge ton Territoire, les associations « l'Autan et l'Harmattan » de Merville et « les Amis de l'Amérique Latine » de Thil

présenteront en image le BURKINA FASO et la BOLIVIE, ainsi que des costumes de fête. Pour découvrir les beautés de ces deux pays, mais aussi les liens qui unissent ces deux associations, rendez-vous à la bibliothèque de Merville ainsi que dans le hall de la Mairie et du CCAS tout le mois de juin, aux heures d'ouverture.



Stages de percussions et danses africaines

La troupe Wend-Panga (Eric et Charles) nous invite à nous initier ou parfaire nos connaissances sur les rythmes de l'Afrique de l'Ouest pendant le mois de Juillet ... programme détaillé à la prochaine livraison ...

Pour toute information, n'oubliez pas le blog de l'association :

<http://autanetharmattan.solidairesdumonde.org/> ■

FCM

Résultats et détection de jeunes footballeurs

Depuis le 6 mai et une victoire à St-Orens 5 à 0, l'équipe des 13 ans de l'Entente Aussonne-Merville-Daux-Seilh accède à l'excellence district.

Félicitations aux enfants, à leurs éducateurs et dirigeants pour tous les efforts fournis tout au long de cette année.

Ils rejoignent à ce niveau les 15 ans et les benjamins qui y sont parvenus en 2007-2008, en attendant les 18 ans qui sont bien placés dans leur poule de promotion excellence.

Si ces derniers y parviennent, toutes les équipes de jeunes seront donc au plus

haut niveau départemental. Ainsi, les challenges à relever s'avèrent intéressants : les joueurs pourront trouver des conditions idéales pour progresser. De nouveaux licenciés sont également recherchés pour renforcer et étoffer les groupes dans chaque catégorie.

Pour cela et comme à chaque fin de saison, le mois de juin est consacré à une revue des effectifs dans les équipes de l'Entente Aussonne-Merville-Daux-Seilh pour la rentrée prochaine.

Ces détectations concernent les jeunes nés entre 1991 et 2003. Elles se dérouleront

les mercredis 10, 17 et 24 juin à partir de 17 h 15 à Aussonne.

Les jeunes joueurs désirant nous rejoindre seront les bienvenus lors de ces journées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jean-Pierre CESCHIN (06 20 63 36 42) ou Patrick CORDEL (06 80 78 77 92).

Lors de la parution de cet article, nous saurons également si les séniors 1 ont réussi à accéder à la première division district.

Ce serait " la cerise sur le gâteau " d'une année faste en résultats sportifs.

Par contre, sur le plan de

l'organisation, nous sommes en manque cruel de personnes voulant s'impliquer activement dans la vie du club et en particulier pour nous rejoindre au bureau ou bien pour nous aider à encadrer des équipes de jeunes en tant qu'éducateur (nous vous fournirons les formations nécessaires) ou dirigeant. Nous avons été confrontés cette année à une charge de travail très importante qui ne nous a pas permis de gérer aussi bien que nous le souhaiterions le club.

Pour améliorer cela l'an prochain, n'hésitez pas à venir nous aider. ■



MCAM

Le **moto club** organise :

Le 20 juin 2009
organisé par le Moto Club
Associatif Mervillois
Ouvert aux 14/18 ans
**2^e rencontre
de préparation
le samedi 30 mai**
Espace Jouvion
Date limite d'inscription le
Vendredi 12 juin

Rallye Jeunes

**Motos
Mobylettes
Scooters**

2 roues du 50 cm³ jusqu'au 125 cm³
Interdit aux non titulaires
de pas entrer sur la voie publique

Contact :
Alain Rouquette
06-50-90-94-25

**6^{ème} Rallye
du Moto Club Associatif Mervillois**

Petit-dej, Casse croute midi,
Road énigmatique, Jeux...

1 séjour aux
CARAIBES à GAGNER
ainsi que de nombreux lots

Le 06 Juin 2009
à Merville

Participation: 16 € par personne
Date limite d'inscription: 03/06/2009

Contact:
Alain: 0686868456
J-nono: 0606573306

Accueil des participants et
départ entre 8h30 et 9h.
Inscrivez vous dès maintenant.

Merville

ASSOCIATION DE CHASSE AGRÉÉE Programme de juin

Assemblée Générale

le **Vendredi 5 juin**
à 20 h 45
à la salle de la Mairie.

Ball-Trap

au château de Guinot,
le **samedi 6 juin**
de 9h à 18h.

Ouvert à tous, chasseurs
et non chasseurs.

**Venez nombreux
(grillades, buvette).**



CLUB DU 3^e ÂGE Journée de plein air

La journée de plein air de
l'inter-club à la **base de lo-
sirs de Bouconne** aura
lieu le :

Jeudi 18 juin 2009

En voici le déroulement :

- 10 h 00 : jeux de boules,
jeux de cartes, bavarda-
ges, rencontre animation.
- 12 h 00 : apéritif offert à la
base de plein air suivi du
repas servi à table.

Le prix de cette journée très
conviviale est fixée à 18 €.
Se faire inscrire avant le 5 juin
dernier délai auprès de :

- Mme ROUZEAUD
au 05 61 85 00 90

- M. GENDRE
au 05 61 85 01 44
- Mme DELPECH
au 05 61 85 02 17

ou le jeudi après-midi à
la salle du 3^e Âge.

Le déplacement se fera par
covoiturage.

Bien amicalement,

Le bureau





ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

Randonnées de juin

(Attention changement d'horaires : randos le matin)

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides	Observations
Mardi 2	8 h 00	3 h 30	Encausse	15	Moyen	G. Bégué - F. Deyris	
Jeudi 4	8 h 00	3 h 00	Quinze Sols	14	Facile	J. Trébel - G. Laurens	
Mardi 9	8 h 00	3 h 30	Montech	14	Facile	A. et M. Blanc	
Jeudi 11	8 h 00	3 h 30	St-Sardos PR 12	13	Moyen	A. Banuls - G. Bégué	
Samedi 13	7 h 30	4 h 00	Saint-Antonin-Noble-Val	12	Sportif	A. et M. Blanc	Journée
Mardi 16	8 h 00	3 h 30	Coulée verte	14	Facile	M. Thébault - F. Deyris	
Jeudi 18	8 h 00	3 h 00	Saint-Caprais	12	Facile	A. et M. Blanc	
Dimanche 21	Sardinade						Date à retenir - Loisirs
Mardi 23	8 h 30	3 h 00	Cox + Visite poterie	10	Moyen	A. Bégué - A. Grimard	Journée avec activité culturelle
Jeudi 25	8 h 00	3 h 30	Merville + Pique-nique au bois de Bayler	9	Facile	A. Banuls - G. Bégué	
Vendredi 26	Assemblée générale						Date à retenir
Mardi 30	8 h 00	3 h 30	L'Isle Jourdain	12	Facile	M. Thébault - F. Deyris	

L'association souhaite à toutes et à tous de bonne vacances. Reprise des activités en septembre 2009 avec randos le matin



Il pleuvait fort sur la grand'route en ce dimanche 26 avril

Et nous étions nombreux, bien à l'abri, pour honorer Monsieur Georges BRASSENS... Après-midi très appréciée par tous les amoureux de ce Poète, venus découvrir le spectacle offert par des artistes amateurs mais de qualité qui ont fait l'unanimité à en juger par les nom-

breux rappels... Les Filles de joie, MacTrio, Duo des 3 Jo et Copains d'Après ainsi qu'une partie de la troupe théâtrale du Foyer Rural de Merville se sont investis dans leur rôle. Merci à tous, spectateurs, techniciens, acteurs et chanteurs de nous avoir permis la réalisation de ce rêve... ■



M. le Maire et G. Bégué



Un public nombreux et ravi du spectacle

Marche contre la mucoviscidose

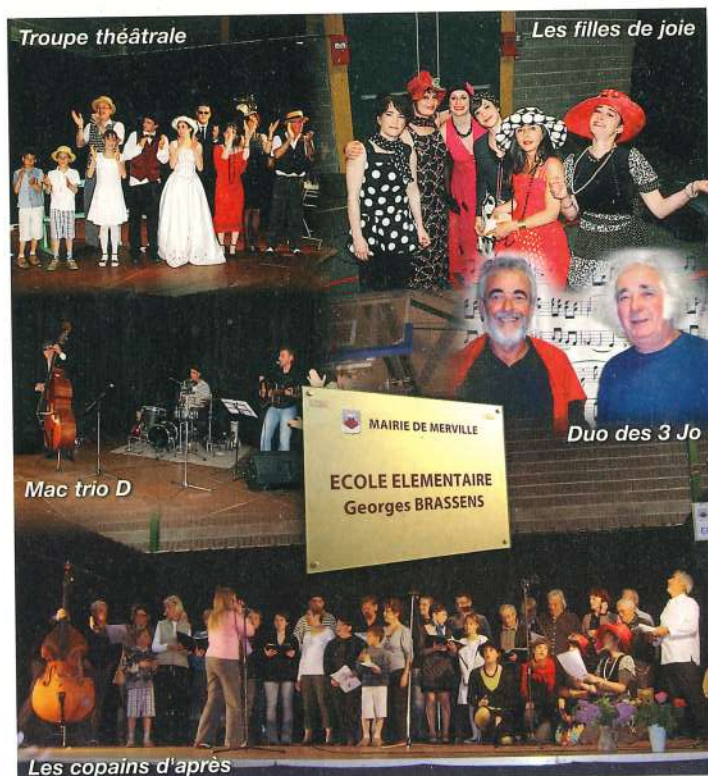
La randonnée du 18 avril dernier, organisée au profit de l'association Grégory LEMARCHAL (lutte contre la mucoviscidose), s'est déroulée dans une ambiance détendue et chaleureuse. Cette marche a permis de réunir la somme de 394,50 €, entièrement reversée à l'association, grâce à la générosité de tous. Ce succès n'aurait pas pu être possible sans la solidarité qui fut présente à chaque étape de ce projet. Je voudrais donc remercier :

- les participants, pour leur contribution à l'inscription et aux dons,
- l'équipe de l'ARCLM (Association Randonnées Culture et Loisirs Mervillois) pour son expérience et son soutien dans l'organisation de la randonnée,
- Monsieur Emmanuel BESLAY, directeur de Carrefour Market à Beauzelle, qui a offert l'intégralité des ravitaillements,

- Monsieur BELLAILA, directeur de la Banque Postale de Grenade, pour l'impression des supports publicitaires,
- la Mairie de Merville, représentée ce jour par Madame Chantal AYGAT, pour la mise à disposition des infrastructures de la commune, ainsi que Pascale RAMPAZZO pour la sécurisation des espaces routiers.

Le bilan très positif de cette manifestation m'encourage à persévérer dans mon action aux côtés de l'AGL, soyez en tous, encore une fois, remerciés. ■

Marion GODARD.





ASSOCIATION AMALGAM

Un printemps riche en événements

La première saison d'AMALGAM se termine et dans l'attente du Gala qui aura lieu le 19 juin 2009, voici quelques temps forts qui ont marqué l'activité de l'association ces derniers mois.

Festival de l'Hersain à Castelnest le 22 mars :

Deux groupes réunissant 20 jeunes danseuses de 11 à 15 ans ont pu montrer l'étendue de leur talent au cours d'un après-midi regroupant diverses écoles de danse et clubs de gym de la région.

Fête de la Danse à la Halle aux Grains le 28 mars :

C'est sur la scène prestigieuse de la Halle aux Grains que la compagnie Melting Pop, nouvellement créée cette année, a pu tester sa création 2009. Les danseuses du groupe ont su le faire avec un très grand talent qui a fait dire à un des membres organisateurs de la soirée « Trop court, vivement l'an prochain ! »

Festival « Lez'arts en scène » de Blagnac le 18 avril :

C'est la compagnie Poopy Shine qui a participé à la 3^e édition de ce festival, réservé aux jeunes talents de moins de 18 ans. Les danseuses ont présenté sur la scène du Petit Théâtre Saint-Exupère une chorégraphie impeccable qui leur a permis de gagner le concours dans la catégorie danse. Félicitations et bravo à toutes !

Les danseuses de la compagnie Luna-Miss ont également pu présenter leur nouvelle création, invitées au festival en tant que lauréates de l'édition 2007.

Festival LuluBerlu à Odysud le 16 mai 2009 :

Les danseuses de la compagnie Poopy Shine, en tant que lauréates du



concours « Lez'arts en scène » se sont produites à Odysud.

Festival PGA de Saint-Jory le 25 avril :

Cette fois, ce n'est pas moins de 44 danseuses de l'association de 9 à 49 ans (représentant quatre groupes) qui se sont produites lors de cet événement qui réunit la danse et la gymnastique.

Voilà donc un printemps bien rempli pour les danseuses d'Amalgam. Trois dates importantes à retenir pour conclure en beauté cette première saison :

Le Gala de l'association, réunissant tous les adhérents de Merville, Larra et Ondes aura lieu le **19 juin 2009 à 21h à la salle des fêtes de Grenade** (en face de la mairie de Grenade). Ce sera l'occasion pour les quelques 200 danseuses et

danseurs de l'association de présenter le travail réalisé avec Marie tout au long de l'année, avec, en réserve, quelques surprises...

Le 20 juin 2009 à 20 h 30 à la salle polyvalente de Merville, Amalgam propose un spectacle en partenariat avec **Top Forme** qui permettra d'allier avec bonheur la danse et la gymnastique et réunira sur scène les adhérents des deux associations.

Enfin, le **27 juin 2009,** Amalgam organise de 14 h à 19 h sur la place du village la journée « **Fais bouger tes idées à Merville** ».

Au programme :

- jeux gonflables pour toute la famille (de 18 mois à 77 ans !)
- atelier maquillage, expositions de graffs et de dessins,

- scène ouverte aux jeunes de Merville avec des spectacles de danse et des découvertes artistiques

Venez nombreux, **c'est gratuit, ouvert à tous** et une buvette proposera de quoi se rafraîchir !

Vous pourrez prolonger la soirée en participant au grand méchoui et à la soirée dansante organisés place de la mairie par l'association des commerçants de Merville pour le feu de la Saint-Jean dès 19 h.

Pour tous renseignements et pour les pré-inscriptions 2009-2010 qui seront ouvertes début juin, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site « amalgam.danse.free.fr » ou à nous contacter aux numéros suivants : 06 81 97 80 90 ou 06 24 73 45 37 ou sur amalgam.danse@gmail.com

Appel à candidature

Fais bouger tes idées à Merville :

Les jeunes en action !

Samedi 27 juin 2009, place du Village.

Lors de cette journée nous proposons une scène ouverte aux jeunes Mervillois désireux de montrer l'étendue de leur talent sur scène et cela dans diverses catégories artistiques :

danse, chant, théâtre, slam etc... mais aussi, sous forme d'expositions : photos, dessins, peintures graffs !

Pour les personnes intéressées, contactez l'association **avant le 20 juin 2009** au 06 24 73 45 37 ou amalgam.danse@gmail.com





L'ASSOCIATION & DES COMMERÇANTS DE MERVILLE

présentent

« Fais bouger
tes idées
à Merville ! »

Feu
de La
Saint-Jean

Le samedi 27 juin 2009

à partir de 14 h

- ☛ Jeux gonflables
- ☛ Spectacles de danse
- ☛ Expositions
- ☛ Scène ouverte

Place du village
Entrée gratuite

Renseignements et inscriptions
scène ouverte :

06 24 73 45 37

à partir de 15 h

Rencontre autour
des métiers d'arts anciens

Apéritif à 19 h
suivi d'un grand méchoui
et soirée dansante
animée par DJ

Place de la mairie

Renseignements et réservations
auprès des commerçants.



TOP FORME

Gala de fin d'année

Le gala de fin d'année de l'association aura lieu le **samedi 20 juin** à 20h30 à la salle polyvalente de Merville, en partenariat avec l'Association Amalgam

A cette occasion, vous assisterez aux démonstrations de danse et de gymnastique des différents groupes enfants et adultes. Ils vous présenteront le

travail accompli tout au long de l'année.

Bonne soirée à tous !!!

Le Bureau ■

